



Maître d'ouvrage

SCI COUMAT.

606, Avenue de BREMONTIER

40160 PARENTIS EN BORN

**CRÉATION D'UN PARKING SILO et des
OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES**

606 Avenue de BREMONTIER

40160 PARENTIS EN BORN

PERMIS DE CONSTRUIRE.

PC4

**NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN
ET PRESENTANT LE PROJET**



1 - PRÉSENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS INDICANT, DES CONSTRUCTIONS, DE LA VÉGÉTATION ET DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS EXISTANTS

Le site d'implantation du projet, objet de la présente demande de permis de construire, se situe sur l'Avenue Brémontier, dans la ville de Parentis-en-Born.

Le terrain d'implantation de l'extension se situe sur la parcelle n° 462, 463, 464, 559, 566, 567, 571, 574, 577, 579, 667 et 669, section 000 AC d'une surface de 27431 m².

Sur cette parcelle, sont existants :

- Le magasin Super U Parentis-en-Born et sa galerie commerciale
- Un cabinet médical
- Un laboratoire d'analyses
- Leur parc de stationnement à ciel ouvert.
- Une station de lavage.

Le parking, le cabinet médical, le laboratoire d'analyses et la station de lavage bordent l'Avenue Brémontier, le magasin se situe en arrière-plan.

Le projet en question consiste en la création d'un niveau supplémentaire de stationnement au-dessous du stationnement actuel. Le niveau supplémentaire sera couvert par des ombrières photovoltaïques afin d'ombrager les places à l'étage.

La topographie de la parcelle ne sera pas modifiée.

Le parking existant sera conservé au maximum et très ponctuellement modifié (marquage au sol). La création des rampes d'accès à l'étage diminuera le nombre de places de parking de plain-pied.

2 - PRÉSENTATION DU PROJET

2.1 Quel aménagement est prévu pour le terrain ?

Le niveau supplémentaire ne vient pas modifier le terrain existant. Il s'adapte à ce dernier pour mieux se marier à l'existant.

Le projet prévoit :

- La création de 176 places de parking à l'étage pour un total de 451 places de parking après projet.
- La création de 4 ombrières photovoltaïques comprenant 1 788 m² de panneaux solaires.

Les espaces verts et parkings à ciel ouvert seront plantés par 24 arbres supplémentaires.

- Système d'évacuations des eaux pluviales :

Le système d'évacuation EP du centre commercial ne sera pas modifié dans le cadre du projet. La surface d'espaces verts sera augmentée dans le cadre du projet notamment sur le parvis du magasin. Il n'y aura pas d'imperméabilisation supplémentaire.



2.2 Comment sont prévus l'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ?

Le parking à l'étage sera implanté entre le magasin et l'Avenue Brémontier.

Le projet se composera d'une volumétrie simple ; un jeu de volumes est conçu pour mettre en valeur les ombrières en toitures tout en dissimulant les escaliers de secours sur les angles du parking. Les circulations principales : rampe d'accès pour les voitures et les travelateurs (circulations piétonnes) sont au plus près de l'accès au Supermarché.

2.3 Comment sont traités les constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain ?

Le projet ne prévoit pas de créer ou de modifier les clôtures.

Des arbres de faible canopée seront supprimés afin de pouvoir réaliser la construction du parking. Leur ombrage sera remplacé et augmenté par la dalle du parking à l'étage et les ombrières de l'étage. De plus, 24 arbres seront plantés sur le reste du parking et dans les espaces verts du projet. Des jardinières sur le parking à l'étage feront partie de la proposition architecturale de la façade. Le parvis entre le parc de stationnement et le magasin, sera végétalisé par des arbres et des massifs fleuris.

Au total après projet, le nombre d'arbres sera de 33 unités.

Même après construction le projet augmentera ponctuellement les espaces verts passant de 4 073 m² à 4 081 m² après projet.

2.4 Quels sont les matériaux et les couleurs des constructions ?

Les quatre façades du parking seront travaillées avec le même soin.

Un plancher béton intégrant un garde-corps habillé par des lames métalliques teinte bois rythmés par des jardinières habillées par du bardage métallique teinte beige RAL 1015.

Les cages d'escalier issues de secours seront habillées en bardage métallique verticale teinte gris RAL 7005.

- Ombrières :

Les ombrières sont constituées d'une charpente métallique galvanisée couverte par des panneaux photovoltaïques sur une surface de 1788 m² couvrant 120 places de stationnement.

Il est important de noter que si le projet d'installation des ombrières photovoltaïques apporte un confort pour le client et une protection des véhicules en cas d'aléas climatiques été comme hiver ; il apporte également au site une solution d'amélioration qui s'inscrit en faveur du développement durable.

Le panneau photovoltaïque capte l'énergie solaire et la transforme en énergie électrique sans aucune production de CO₂. L'énergie récupérée est transformée par un onduleur puis réinjectée sur le réseau



ou consommée sur place. L'installation des onduleurs ne génère aucune nuisance sonore perceptible. La perte de puissance des panneaux sera inférieure à 15 % après 25 ans d'utilisation.

L'implantation des ombrières a aussi un faible impact pendant leur montage. La rapidité de mise en œuvre favorise la sécurité des personnes qui le construisent ainsi que des utilisateurs du parc de stationnement.

2.5 Comment sont organisés et aménagés les accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement ?

Les accès au parking ne sont pas modifiés ainsi que les accès au bâtiment.

Le parc de stationnement est en partie restructuré.

Aujourd'hui, le parking existant compte 285 places de stationnement, le futur projet permettra d'accueillir 451 places dont :

- 417 places (standard) dont 66 places précablées
- 22 places électriques, (dont 1 à dimensions PMR),
- 10 places PMR (standard).
- 2 places « Famille »

Le projet intègre un abri à vélos de 16 places en dessous de la rampe d'accès à l'étage.